



Face aux cyberattaques,
votre collectivité
mérite une meilleure
solution !



Ma collectivité est-elle bien préparée face au risque numérique ?

Avec le processus de digitalisation des collectivités qui s'accélère, les cyberattaques s'intensifient. Il est donc impératif de mettre en place des stratégies et des outils performants afin de renforcer la protection des données au sein des collectivités.



Pourquoi se protéger contre ce risque ?

- > Les collectivités locales constituent la **2^e catégorie de victime** la plus affectée par des attaques
- > **23 %** des attaques par rançongiciel ont visé des collectivités en 2022

Sources : <https://www.cert.ssi.gouv.fr/uploads/CERTFR-2023-CTI-001.pdf>

Document non contractuel

Les données sont aujourd'hui le « trésor » des collectivités et administrations, d'ailleurs très convoité. Il est nécessaire d'adopter des stratégies de prévention des risques et de protection.

Anne Rinnert

Responsable nationale Éthique publique au CNFPT



**SMACL Assurances
a créé un partenariat
avec un acteur expert
pour vous proposer
une offre en adéquation
avec vos besoins.**



Solution prévention

CNPP est un acteur international de référence en prévention et maîtrise des risques : plus de 60 ans d'expérience, des équipes pluridisciplinaires, des moyens techniques et pédagogiques, etc.



Une démarche globale avec des solutions adaptées



DIAGNOSTIC CYBER

- Identifier les risques
- Prioriser les points à corriger
- Mettre en place un plan d'action opérationnel



SENSIBILISATION CYBER

- Module e-learning pour sensibiliser vos agents



MON RSSI

- RSSI à la demande selon les besoins de la collectivité
- Intervention immédiate en gestion de crise

Offre réservée aux villes de plus de 5000 habitants et aux intercommunalités de plus de 20000 habitants.



**Pour plus d'informations, contactez
votre inspecteur SMACL Assurances en région.**



« Cyberattaques : quelles responsabilités pour les collectivités, les agents et les élus ? »

← Consulter l'article

Distribué par **SMACL ASSURANCES SA** - Société anonyme au capital de 138 801 048 € - entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort n° 833 817 224. 141, avenue Salvador-Allende - 79031 NIORT CEDEX 9. Solution prévention en partenariat avec **CNPP** - Société à responsabilité limitée au capital de 8 500 000 €. Route de La Chapelle Réanville - CS 22265 - 27950 SAINT-MARCEL - Tél. 02 32 53 64 00.



01/2025 - Conception : Direction développement et communication SMACL Assurances.
Crédit photo : Gettyimages.

